au-dessus de la cavité digitale. Ils sont manifestement rotateurs de la cuisse en dehors. Les *jumeaux cruraux*, encore appelés muscles gastro-cnémiens, parce qu'ils forment une partie du mollet, sont très-épais, aplatis d'avant en arrière, bifides supérieurement, réunis en bas. On les distingue en *jumeau* interne, qui s'attache en haut, derrière le condyle interne du fémur, et en *jumeau* externe, qui s'attache derrière le condyle externe. Leurs fibres se fixent en bas, à la face postérieure d'une aponévrose très-épaisse, qui s'unit avec celle du muscle soléaire. Les *jumeaux* cruraux recouvrent ainsi les condyles du fémur, l'articulation fémoro-tibiale, le poplité et le soléaire. Leur action se confond avec celle de ce dernier muscle et celle du plantaire grêle. Ils sont donc extenseurs du pied par excellence et fléchisseurs de la jambe sur la cuisse, après que l'extension du pied a été obtenue.

Les artères *jumelles*, au nombre de deux, naissent le plus souvent par un tronc commun à la partie moyenne et postérieure de l'artère poplitée. Elles sont séparées l'une de l'autre, à leur origine, par le nerf sciatique. La *jumelle* interne se distribue à la face profonde du muscle *jumeau* interne, tandis que la *jumelle* externe se rend à la face profonde du *jumeau* externe. Toutes les deux se terminent vers l'endroit où les aponévroses des muscles *jumeaux* interne et externe s'unissent à celles du muscle soléaire.

Jumeaux (LES), poëme en patois agenais, de Jasmin (1845). Deux jumeaux, comme les deux pigeons de La Fontaine, s'aiment d'amour tendre et se sacrifient tout l'un à l'autre. Comme, à eux deux, ils n'ont qu'un seul cœur, ils deviennent amoureux de la même femme, Angéline. L'un d'eux, Paul, laisse échapper son secret; l'autre, André, décide la jeune fille, qui l'aime pourtant, à épouser son frère. Pour lui, il se fera soldat et quittera le pays.

Le sacrifice est consommé, le mariage a lieu; mais Paul, qui a compris le dévouement d'André et d'Angéline, ne peut trouver le bonheur dans son ménage; il lui manque son frère. Il part donc aussi, rejoint le régiment, se fait tuer et expire en disant : « Depuis un an tu as pris ma place, j'avais la tienne; pars, épouse Angéline, je meurs content. » André revient au pays, mais Angéline ne peut changer ainsi l'objet de son amour; le sacrifice ne profite pas plus à André qu'il n'avait pu profiter à Paul.

Il y a de la grâce et de la sensibilité dans ce petit poëme. Il se distingue par la facilité de l'invention, l'éclat des images, la variété des tableaux. « L'idée n'est pas neuve, dit M. de Mazade; les frères ennemis sont une vieille histoire, oui, sans doute; mais ce qui est moins usé, c'est le spectacle de deux cœurs jeunes, pleins de feu, subitement agités d'une même passion, et en qui l'amour ne tue pas l'amitié, qui ne songent pas seulement à se haïr, et, se passant, pour ainsi dire, la coupe du sacrifice, goûtent l'un après l'autre la volupté amère et douce du dévouement. »

Jumelles de Capoue (LES) [*Le gemelle Capovane*], tragédie italienne d'Ansaldo Céba, auteur célèbre du XVIe siècle. C'est la peinture de la jalousie entre sœurs, qui commence par la coquetterie et aboutit à la plus lamentable catastrophe. Cette pièce peu connue, mais qui mérite de l'être, ressemble aux belles *nouvelles* des conteurs italiens. Elle nous transporte en pleine histoire romaine, après Cannes. Annibal marche sur Capoue. On lui ouvre les portes, malgré le sénat. Pacuvius Calavius le reçoit chez lui et l'héberge. Ce dernier a un fils et deux filles. Son fils Perolla, fidèle aux Romains, voit avec horreur la présence d'Annibal, et veut tuer l'hôte de son père. Ses sœurs, au contraire, cherchent à plaire au général ennemi. Chacune, selon ses goûts et son caractère, fait au vainqueur un gracieux accueil. Trasilla lui donne une fête qui se termine par une représentation des amours malheureux d'Enée et de Didon. Perinda, plus légère et plus gaie, se contente d'offrir au héros une espèce d'opéra où l'on célèbre les exploits de l'invincible Amour. Annibal trompe également les deux sœurs en leur promettant le mariage. Le jour de son départ est venu. Laquelle va-t-il emmener avec lui? Toutes deux sont prêtes à le suivre. Il donne rendez-vous à toutes deux à minuit. Elles se déguisent en soldats pour suivre l'armée carthaginoise. Mais les deux sœurs se rencontrent à la porte de leur maison, et la terrible explication qu'elles se donnent amène une affreuse catastrophe. Trasilla et Perinda se disent l'une à l'autre les gages qu'elles ont reçus de la foi d'Annibal; éclaircissement douloureux qu'écoutent un frère irrité, un père et une mère désespérés. Elles commencent à entrevoir la ruse infâme d'Annibal; cependant la jalousie et la fierté résistent encore au cruel ascendant de la vérité. L'orgueilleuse Trasilla surtout ne peut pas croire qu'Annibal ait osé la prendre seulement pour maîtresse. Que faire? « O ma sœur! dit Trasilla, il ne nous reste donc plus qu'à mourir et à laver notre honte dans notre sang. »

Le jour n'a pas paru : il faut qu'avant l'aurore la honte de la famille soit expiée. Perolla surtout, cette âme énergique et sombre, vrai Romain, digne de l'Horace de Corneille, encourage ses sœurs dans leur mâle détermination. C'est lui qui leur fournit le poison qui doit mettre fin à leur déshonneur. Du moins le nom de sa famille restera pur, et il pourra le porter sans rougir.

Telle est cette sombre tragédie, qui s'ouvre par une coquetterie innocente et qui finit par un repentir héroïque.

Jumeaux (LES), drame allemand de Klinger (1773). Ce drame l'emporta sur celui de Leisewitz, *Jules de Tarente*, dont nous avons parlé plus haut, et il a, comme lui, pour sujet, un fratricide. Klinger a développé, comme principal ressort de sa pièce, la haine que porte à son aîné le frère cadet, dépouillé de l'héritage en vertu du stupide et féodal droit d'aînesse. « On comprend très-bien, dit Mme de Staël, comment cette haine doit être plus vive entre des jumeaux. Les deux frères sortent tous les deux à cheval. On attend leur retour. Le jour se passe sans qu'ils reparaissent; mais, le soir, on aperçoit de loin le cheval de l'aîné, qui revient seul dans la maison du père : une circonstance aussi simple glace le sang dans les veines; le frère a tué le frère, et le père, indigné, venge la mort d'un fils sur le dernier qui lui reste. Klinger s'est plu à peindre l'horrible et le gigantesque; mais si les vices qu'il met en scène sont atroces, les vertus sont surhumaines. On n'est pas à l'aise au milieu de personnages qui sont des monstres ou des êtres supérieurs. »

JUMEAUX, bourg de France (Puy-de-Dôme), ch.-l. de cant., arrond. et à 16 kilom. S.-E. d'Issoire, sur la rive droite de l'Allier; 1,319 hab. Mine de baryte sulfatée; construction de bateaux.

JUMEAUX SIAMOIS. V. FRÈRES SIAMOIS.

JUMEL (Jean-Charles), littérateur français, né à Paris, mort près d'Avallon en 1824. Après s'être fait recevoir licencié en droit, il embrassa l'état ecclésiastique, devint chanoine, puis curé de diverses paroisses, et professa pendant quelque temps les humanités. Parmi ses écrits, nous citerons : *Eloge de Marie-Thérèse* (Paris, 1781); *Eloge de Charlemagne* (1810); *Introduction à l'éloquence* ou *Eléments de rhétorique* (Paris, 1812); *Galerie des enfants* (Paris, 1813); *Galerie des jeunes personnes* ou les *Qualités du cœur et de l'esprit* (Paris, 1813); *Ornements du cœur humain* ou *Variétés morales et historiques* (Paris, 1815).

JUMELAGE s. m. (ju-me-la-je — rad. *jumeler*.) Action de jumeler.

JUMELÉ, ÉE (ju-me-lé) part. passé du v. Jumeler. Mar. Qui est renforcé, fortifié, consolidé par une jumelle : *Des vergues* JUMELÉES. *Son mât de misaine, percé dans sa mèche, était* JUMELÉ. (E. Sue.)

— Archit. *Colonne jumelée*, Colonne dont le fût est formé de trois morceaux de pierre posés en délit et retenus par le bas avec des goujons, et par le haut avec des crampons.

— s. f. pl. Constr. Assemblage de deux pièces de bois s'ajustant longitudinalement l'une contre l'autre.

JUMELER v. a. ou tr. (ju-me-lé — rad. *jumelle*. Double la consonne *l* devant un *e* muet : *je jumelle, nous jumellerons*). Mar. Renforcer, consolider en ajustant une jumelle : JUMELER *un mât, des vergues*.

— Techn. Ajuster ensemble, accoupler, en parlant de deux objets semblables : JUMELER *des étais*.

JUMELIN (Jean-Baptiste), savant français, né en 1745, mort près de Soissons en 1807. Il était docteur en médecine lorsqu'il partit avec Choiseul-Gouffier pour visiter l'Orient. Il visita successivement la Thessalie, l'Hellade, la Laconie, revint en France à l'époque de la Révolution, reprit l'exercice de la médecine, et devint, lors de la création de l'Université, professeur de physique et de chimie au Lycée impérial. Jumelin était un savant distingué, à qui l'on doit d'intéressantes recherches en médecine et en physiologie. Il aida Spallanzani dans ses expériences microscopiques, et essaya, dit Parisot, « de déterminer expérimentalement les effets que produit l'électricité sur l'économie animale, les résultats de l'usage des styptiques sur l'irritabilité humaine, l'action des liqueurs enivrantes sur la même faculté. » Jumelin inventa une pompe à feu à jet continu et une nouvelle machine pneumatique. On a de lui : *Œuvres diverses concernant les sciences et les arts* (Paris, 1799, in-8°).

JUMELLE s. f. (ju-mè-le — rad. *jumeau*). Fille née avec un autre enfant, d'un même accouchement. ‖ V. JUMEAU.

— Nom donné à certaines voitures très-légères. ‖ Espèce de traîneau employé dans les arsenaux.

— Blas. Réunion de deux petites fasces, bandes, barres ou chevrons parallèles, qui n'ont que le tiers de la largeur ordinaire.

— Mar. Pièce de bois appliquée sur une autre, pour la conserver ou la fortifier : *Le grand mât du* Fendant *eut un effort; mais, l'ayant fortifié avec des* JUMELLES, *il n'y a rien eu à craindre depuis*. (D'Estrées.)

— Anc. art milit. Pièce de canon qui avait deux bouches et une seule lumière : *L'usage de la* JUMELLE *dura peu*. (Supplém. de l'Acad.)

— P. et chauss. Rangée de pavés qui forment un des parements du ruisseau, du côté de la chaussée. ‖ *Contre-jumelle*, Côté du ruisseau opposé au précédent.

— Optiq. Double lorgnette, qui sert principalement au spectacle.

— Pl. Pyrotechn. Nom donné à deux fusées adossées sur une même baguette.

— Typogr. Nom donné à deux pièces de charpente, parallèles entre elles et perpendiculaires au sol, qui s'élèvent des deux côtés de l'ancienne presse en bois, et qui, soutenant les deux sommiers, s'assemblent par le haut dans une forte pièce appelée chapeau, et par le bas dans deux patins unis par une traverse. ‖ On dit aussi MONTANTS.

— Techn. Réunion de deux pièces de bois ou de métal absolument semblables, qui entrent dans la composition d'une machine ou de quelque outil : *Les* JUMELLES *d'un étau*. (Acad.) ‖ Réunion de deux pièces de charpente montantes, qui entrent dans la composition d'un pressoir. ‖ Réunion de deux longues pièces de bois qui forment le dessus de l'établi d'un tourneur.

— Métallurg. Réunion des deux montants ou poteaux du bocard.

— Encycl. Blas. La *jumelle* peut être considérée comme une fasce formée de deux burelles. Elle occupe dans l'écu un espace égal à la fasce; cet espace se divise en trois parties égales posées horizontalement; la partie du milieu est le fond de l'écu qui marque le vide entre les deux burelles dont la *jumelle* est formée.

Il peut n'y avoir qu'une seule *jumelle* dans l'écu; en ce cas, on la place au milieu de l'écu comme une seule fasce; mais le plus ordinairement les *jumelles* se trouvent au nombre de deux ou trois, et alors elles sont placées à la même distance les unes des autres que le serait un pareil nombre de fasces. Les *jumelles* se placent non-seulement en fasce, mais aussi en bande, en sautoir, etc. Quand elles sont autrement qu'en fasce, on en exprime la position en blasonnant.

— Typogr. Depuis l'origine de l'imprimerie jusqu'au commencement de notre siècle, les presses à imprimer n'ont reçu presque aucune modification. La presse primitive en bois, comme la presse de Stanhope, est essentiellement constituée par un corps ou bâti qui soutient tout l'appareil. Aujourd'hui, comme à l'origine, les *jumelles* ou montants sont deux pièces de bois ou de métal qui occupent verticalement les deux côtés de la presse et qui sont reliées par le haut au moyen de pièces nommées étançons. Les *jumelles* sont, comme leur nom l'indique, au nombre de deux; elles sont destinées à soutenir la vis et l'écrou, et doivent être solidement maintenues à égale distance l'une de l'autre dans tous leurs points, c'est-à-dire depuis le chapeau jusqu'à la traverse qui est au-dessous du sommier et qui supporte les petites poutres ou bandes. Par en bas, les *jumelles* sont fortement assujetties à l'aide de deux patins unis par une traverse. Dans la presse Anisson, les *jumelles* sont d'une construction plus solide que pour les presses ordinaires. Elles sont unies dans leur longueur, par de fortes vis, aux pièces qui y sont adhérentes. Dans la presse Stanhope, le corps de presse est formé à peu près en forme de lyre; les parties latérales cintrées constituent les *jumelles* de cet appareil, qui a succédé à la presse en bois, et qui a été lui-même remplacé par les presses mécaniques.

JUMENT s. f. (ju-man — lat. *jumentum*, proprement bête de trait, bête de somme, dont le nom s'est particularisé à signifier la cavale. *Jumentum* est la contraction de *jugmentum*, action de lier, de joindre, qui se rapporte au radical *jug, jung*, du latin *jungo*, joindre, et *jugum*, joug, radical correspondant à la racine sanscrite *yu*, joindre, unir, grec *zeugnumi*). Femelle du cheval : *Monter une* JUMENT. *Les femmes tartares ne boivent que du lait de* JUMENT. (Buff.)

— Pop. *Avoir reçu un coup de pied de* JUMENT, Être atteint d'une maladie honteuse. Se dit à cause du nom populaire de *poulain*, appliqué au bubon inguinal.

— Techn. Machine mue par un cheval, dont on se servait anciennement pour battre monnaie. ‖ Sorte de fer à gaufrer qu'employaient les faux monnayeurs.

— Allus. littér. **Jument de Roland**. V. ROLAND.

JUMENTAIRE adj. (ju-man-tè-re — du lat. *jumentum*, bête de somme). Qui est de la nature des bêtes de somme : *Bêtes* JUMENTAIRES. ‖ Peu usité.

JUMENTÉ, ÉE adj. (ju-man-té — du lat. *jumentum*, bête de somme). Mamm. Qui ressemble ou qui se rapporte aux solipèdes.

— s. m. pl. Ordre de mammifères, formé aux dépens des pachydermes, et ayant pour type le genre cheval.

JUMENTERIE s. f. (ju-man-te-rî — rad. *jument*). Haras destiné à la production des étalons.

JUMENTEUX, EUSE adj. (ju-man-teu, eu-ze — rad. *jument*). Méd. Se dit de l'urine, quand elle est trouble et sédimenteuse, comme celle du cheval.

JUMENTIER (Renard), compositeur français, né à Lèves (Beauce) en 1749, mort à Saint-Quentin en 1829. Elève d'un organiste de Chartres qui lui apprit la musique, il devint maître de chapelle à Saint-Malo en 1773, puis à Saint-Quentin (1776). Jumentier s'adonna à la composition de morceaux de musique religieuse estimés de leur temps, mais qui n'ont point été publiés. On a de lui dix *messes*, cinq *oratorios*, trois *symphonies*, des *hymnes*, etc., et un *Traité du chant*.

JUMET, bourg de Belgique, prov. du Hainaut, arrond. et à 6 kilom. N.-O. de Charleroi, sur la route de cette ville à Bruxelles; 6,412 hab. Verreries importantes; brasseries, distilleries, tanneries. Exploitation de houille, fabrication de clouterie.

JUMIÉGES, village et commune de France (Seine-Inférieure), cant. de Duclair, arrond. et à 27 kilom. de Rouen, sur la Seine; 1,618 hab. Le nom de Jumiéges a longtemps exercé et exerce encore la sagacité des étymologistes. Les uns veulent que Jumiéges ait été ainsi nommé parce que ses religieux *gémissaient* sans cesse sous la règle inflexible; d'autres font venir ce nom du mot *gemma*, pierre précieuse, en sorte que Jumiéges signifierait : diamant entre toutes les abbayes. Jumiéges doit son origine à une abbaye fondée au VIIe siècle par saint Philibert, qui en jeta les assises sur l'emplacement d'un ancien château romain, et plaça sa nouvelle communauté sous la règle de saint Benoît. L'abbaye se composa dès l'origine de trois églises. Les dortoirs du monastère pouvaient contenir soixante-dix religieux. Un miracle vint mettre le sceau à la réputation du monastère fondé par saint Philibert. « On était, dit M. Jules Janin, sous le règne de Clovis II et de sa femme Bathilde. Clovis II, en partant pour faire ses dévotions au tombeau de Jésus-Christ, confia à son fils la terre de France, que le jeune prince devait gouverner sous l'autorité de sa mère Bathilde. Le roi parti, le prince écoute avec mépris les sages conseils de sa mère, et il entraîne son frère dans sa désobéisssance. Voilà la reine dépouillée par ses deux fils, et Dieu sait ce qui fût advenu, si dans un songe Clovis II n'eût pas été averti des désordres de son royaume. Aussitôt le roi part; il arrive, et lui, le maître, il est reçu à main armée par ses deux fils révoltés. La lutte ne fut pas de longue durée : Clovis II, vainqueur de la rébellion, condamne ses deux fils à être énervés, et, en conséquence, *il leur fait cuire les jarrets*. Ce terrible châtiment n'est pas expliqué plus longuement dans la chronique. Ce qui est vrai, c'est que l'énervement est un supplice du moyen âge : le supplicié restait vivant, mais sans force, sans valeur, ombre inutile. Une fois mutilés, les deux enfants de Clovis ne sont plus pour leur père qu'un objet de sympathie et de pitié; on eût dit, à les voir énervés et languissants, le pâle reflet de ces deux jeunes gens naguère encore pleins de force et de vie. Chaque jour le roi contait sa peine à la reine : *Ah! dame, comme pourrions-nous voir toute notre vie et endurer la tribulation de nos enfants?* A la fin, la reine, se fiant aux décrets de la Providence, conseille à son mari de placer les *énervés* dans un bateau, sur la rivière de Seine, et que Dieu saura bien où les conduire. Ainsi fit le roi : les deux jeunes gens montèrent dans la nef en présence du peuple assemblé, et, poussés par l'onde obéissante, ils abordèrent à l'abbaye de Jumiéges, où ils furent reçus par Philibert : là, ils vécurent résignés, et ils moururent après une longue vie passée dans la prière. Leur tombeau retrouvé est resté un des ornements les plus curieux des ruines... »

Ce n'est là qu'une légende, et il ne faut pas trop croire à ce tombeau. Clovis II, d'après l'histoire, n'eut d'autres fils que Clotaire, Childéric et Thierry. La légende n'en méritait pas moins une mention; elle se base, suivant toute apparence, sur un fond vrai, car il existe à la Bibliothèque nationale de Paris un curieux ouvrage sur les *Enervés de Jumiéges*, preuve évidente de la tradition. Quoi qu'il en soit, la fondation de saint Philibert acquit dès lors, dit-on, un lustre nouveau, et les rois qui se succédèrent ne cessèrent de la protéger. Nous voyons Pépin faire de l'abbé de Jumiéges son ambassadeur près des papes Etienne III et Paul Ier, et Louis le Débonnaire prendre pour chapelain l'abbé de Jumiéges. Les invasions normandes allaient porter à l'abbaye un coup fatal. Vers 841, elle est attaquée par Hastings; les religieux, après une défense héroïque, sont massacrés sans pitié, et les splendides bâtiments du monastère ne sont bientôt plus qu'une ruine. Un nouveau miracle devait les relever : un jour que Guillaume Longue-Epée, fils de Rollon, était à la chasse, un sanglier pousse droit à lui; Longue-Epée veut user de son épieu : l'épieu se brise, et le prince est à la merci de la bête furieuse. Il se recommande incontinent à Dieu et fait vœu, s'il en réchappe, de réédifier le couvent détruit. Il n'a pas sitôt fait ce vœu, que le sanglier passe comme une flèche sans l'atteindre et disparaît. Longue-Epée, dès le lendemain, fit commencer les travaux, et l'abbaye de Jumiéges fut bientôt relevée de ses ruines. Mais, après la mort de Guillaume, Louis d'Outre-mer, alors roi de France, profita, comme on sait, de la jeunesse du duc Richard Ier de Normandie pour s'emparer d'une partie de ses biens; il n'épargna pas l'abbaye, et prit même une partie des pierres pour servir aux remparts de Rouen. Richard II, ayant recouvré ses biens enrichit l'abbaye de ses libéralités et

lui fit don, entre autres fiefs, du bois et du manoir de Viennonois.

L'abbaye de Jumiéges est une des plus riches en souvenirs historiques : c'est là que fut élevé Edouard le Confesseur. Ses écoles étaient déjà célèbres sous Guillaume le Conquérant, auquel le savant historien Guillaume de Jumiéges dédia son grand ouvrage *De ducibus Normanniæ*. C'est dans l'abbaye de Jumiéges, au pied même du maître-autel, que Harold, grand sénéchal d'Angleterre, avait renouvelé, au nom d'Edouard le Confesseur, la promesse de laisser au fils du duc Robert le Magnifique le royaume d'Angleterre; de là la conquête de ce royaume par Guillaume le Conquérant. Les abbés de Jumiéges possédaient à Rouen la tour d'Alvarède; Pont-de-l'Arche leur appartenait, et quand Philippe-Auguste voulut le fortifier, il dut le racheter aux religieux. Ils avaient à Rouen la chapelle de Saint-Philibert. Nous ne parlons pas des droits domaniaux, qui étaient innombrables. Les rois de France eurent de bonne heure une maison de plaisance à Jumiéges. C'est dans l'abbaye de Jumiéges que Charles VII résida si longtemps avec celle que les poëtes ont appelée la *Dame de Beauté* : Agnès Sorel. Ce fut là qu'elle mourut; son corps fut transporté à Loches, mais son cœur fut inhumé à Jumiéges dans la chapelle de la Vierge, en souvenir des fondations pieuses dont l'abbaye lui était redevable. Lorsque l'orage révolutionnaire fit une ruine de Jumiéges, l'abbaye jouissait de quarante mille livres de rente, et son abbé commendataire présentait à trente-huit cures.

Les ruines de l'abbaye de Jumiéges sont très-pittoresques. L'extrémité orientale ne présente guère qu'un monceau de débris; mais au centre les restes de la lanterne laissent deviner la grandeur des dimensions de la tour. Le toit de la nef a depuis longtemps disparu, ainsi que celui qui couvrait les côtés latéraux. Les voûtes sont ébranlées et lézardées de crevasses. A l'occident, les tours du portail sont encore debout, sauf la toiture de l'un des clochers. De loin, quand la nuit tombe, ces tours apparaissent au batelier qui file sur la Seine comme de sombres phares sans flamme. C'est au pied de ces tours que commencent les murs du vieux monastère. Derrière elles, à l'ouest, s'élève la grande église avec ses colonnes isolées, sans voûtes ni arceaux, et sa nef ouverte et démantelée. Au midi du vaisseau, l'église Saint-Pierre, longue à peine comme la nef du temple principal, s'étend parallèlement à cette construction. Le chapitre et le dortoir des anciens moines sont situés vers le bas de cette seconde église. Ils étaient séparés de la salle des gardes de Charles VII par un vaste cloître, au milieu duquel se dresse encore aujourd'hui un if séculaire et peut-être contemporain des événements que nous avons retracés. Cette salle des gardes s'étend du nord au midi, à la hauteur du porche de la grande église. On distingue encore sur les murs, lézardés et écaillés largement par places, de grandes fresques où dominent les couleurs tranchantes, et dont les sujets retraçaient l'histoire ou plutôt la légende de l'abbaye. Ces ruines désolées, aux tours habitées par des hiboux et des choucas, sont d'une poésie grandiose et mélancolique à la fois, et leur visite par un beau clair de lune laisse une impression étrange et fantastique que tout, paysage silencieux et souvenirs sombres ou éclatants, contribue à rendre plus vive encore. Au milieu des ruines s'élève une élégante habitation moderne, heureuse imitation du style du XVIe siècle. Elle renferme de belles salles gothiques, dans lesquelles sont réunies de nombreuses richesses archéologiques.

JUMILHAC-LE-GRAND, bourg de France (Dordogne), ch.-l. de cant., arrond. et à 45 kilom. E. de Nontron, sur la rive gauche de l'Isle; pop. aggl. 487 hab., — pop. tot., 3,050 hab. Beau château féodal, un des plus intéressants du Périgord.

JUMILHAC (Pierre-Benoît DE), bénédictin, compositeur de musique, né au château de Saint-Jean-Ligoure (Limousin) en 1611, mort en 1682. Il entra, en 1630, dans la congrégation de Saint-Maur, et parvint aux principales dignités de son ordre. On a de lui divers ouvrages estimés, entre autres : la *Science et la pratique du plain-chant* (1673, in-4°), traité dans lequel il indique les différentes manières dont on notait le chant en Occident avant l'invention de Guy d'Arezzo; *Règles communes et particulières de la congrégation de Saint-Maur* (1687).

JUMILHAC (CHAPELLE, baron DE), homme politique et publiciste français, né en 1753, mort en 1820. Tout jeune encore, il suivit la carrière des armes, puis fut chargé de diverses missions diplomatiques, notamment à Berlin, reçut à son retour le grade de colonel, fut ensuite conseiller d'ambassade à Lisbonne, et il venait d'obtenir la survivance du gouvernement de la Bastille, dont était titulaire son beau-père, de Launay, lorsque la Révolution éclata. Le baron de Jumilhac vécut dans une profonde obscurité jusqu'en 1814. A cette époque, Louis XVIII lui donna le grade de maréchal de camp. L'année suivante, il fut élu membre de la Chambre des députés, où il siégea jusqu'à sa mort, et vota constamment avec les ultra-royalistes. On a de lui, outre des articles insérés dans les *Mémoires de la Société d'agriculture de Seine-et-Oise*, des *Réflexions sur l'état des finances et sur les moyens les plus propres à fonder le crédit public* (Paris, 1826, in-8°).

JUMILHAC (Antoine-Pierre-Joseph CHAPELLE, marquis DE), général français, parent du précédent, né à Paris en 1764, mort à Lille en 1826. Fils d'un lieutenant général, il suivit également la carrière des armes, devint en 1791 lieutenant-colonel de la garde constitutionnelle de Louis XVI, fut arrêté après le 10 août, mais parvint à échapper au massacre des prisons et à émigrer; servit alors dans l'armée des princes, et prit part à l'expédition de Quiberon, où il reçut une blessure. Après le coup d'Etat du 18 brumaire, le marquis de Jumilhac reprit du service et fit la campagne de Russie. Louis XVIII le nomma lieutenant général et commandant de la division militaire de Lille en 1815.

JUMILLA, en latin *Gemellæ*, bourg d'Espagne, prov. et à 65 kilom. N. de Murcie; 8,300 hab. Fabrication de draps, étoffes communes, savons; poteries, huileries. Salines aux environs; ruines d'une ancienne forteresse. Cette ville fut enlevée aux Arabes par Henri de Transtamare.

JUMNA, rivière de l'Indoustan anglais. V. DJOUMNAH.

Jumna-Musjid ou la *Mosquée de la Jumma*, un des plus beaux monuments du monde et le mieux conservé de tous ceux de Delhi. Cette magnifique mosquée, dont le pied est baigné par la Jumna, fut construite sous le règne de l'empereur Shah-Jehan, dans la première moitié du XVIIe siècle. Elle s'élève sur un rocher isolé, dont la partie supérieure et les flancs ont été nivelés et taillés pour la recevoir. Elle forme un immense carré de constructions symétriques et régulières; on y monte par trois gigantesques escaliers, aboutissant chacun à une porte monumentale. Ces magnifiques entrées donnent accès à un portique intérieur, entourant trois des côtés d'une vaste cour pavée de grandes dalles; au milieu est un bassin de marbre blanc pour les ablutions. La mosquée proprement dite occupe tout le côté ouest de la cour; elle est oblongue, mesurant environ 65 mètres de largeur sur 40 de profondeur. Trois coupoles de marbre blanc avec une flèche en métal doré la surmontent. A chacune des deux extrémités, un beau minaret à bandes alternées de grès rouge et de marbre blanc s'élève à plus de 40 mètres de hauteur. Les trois autres côtés de la cour sont fermés par la galerie en portique, sur laquelle s'ouvrent les trois portes monumentales. Le grès rouge et le marbre blanc sont les matériaux qui composent presque exclusivement cet édifice, dont le dessin est d'une grande pureté, et les proportions d'une sévère noblesse. Dans un pavillon d'angle, on conserve un trésor inestimable, un poil de barbe, un manteau et des babouches du prophète; l'empreinte de son pied sur une pierre; des poils de la barbe d'Ali-Houssein, et quelques chapitres du Coran écrits par lui. Un vieux gardien est chargé de veiller sur ces reliques. Un voyageur contemporain, qui fut admis à l'honneur inappréciable de les voir, fait la description suivante du poil de la barbe d'Ali-Houssein : « Le gardien tira d'un long et mince étui en carton, recouvert de soie à ramages, de la forme et de la grandeur d'un mirliton de deux sous, un bâtonnet, dont le bout, protégé par l'étui, portait en prolongement un petit cône de cire, au sommet pointu duquel était implanté par la racine un poil roussâtre, contourné en point d'interrogation. Rien de moins édifiant que cette scène. »

JUMONVILLE (COULON DE), officier français, né vers 1725, mort au Canada en 1753. Il alla rejoindre au Canada son frère, qui était capitaine, et ne tarda pas à se faire remarquer de ses chefs. En 1753, les Anglais, commandés par un jeune officier qui devait devenir illustre, George Washington, ayant jeté les fondements d'un fort sur les bords de l'Ohio, le commandant français Contrecœur les fit sommer d'abandonner ces travaux et de se retirer. Mais ceux-ci n'en poursuivirent qu'avec plus d'ardeur l'achèvement du fort, auquel ils donnèrent le nom de *la Nécessité*. Contrecœur, en ayant été instruit, envoya Coulon de Jumonville, avec une trentaine d'hommes, pour renouveler la sommation. Arrivé près du fort, le jeune officier se vit entouré d'Anglais, et, bien qu'il fit signe qu'il venait en parlementaire, il tomba mortellement blessé d'un coup de feu. Sa mort, considérée en France comme une violation du droit des gens, devint le signal de la guerre entre l'Angleterre et la France. Le frère de Jumonville, à la tête de quelques soldats, vint attaquer le fort et le détruisit, après avoir forcé Washington à capituler. Thomas a fait de la mort de Jumonville le sujet d'un poëme, et Lebrun l'a rappelée dans son ode nationale contre l'Angleterre.

JUMPER s. m. (jeun-peur — mot angl. dérivé de *jump*, saut). Hist. relig. Nom donné à des convulsionnaires du pays de Galles.

JUNC... V. par JONC... tous les mots qui commencent ainsi et qui ne se trouvent pas ici.

JUNCA (François-Marcel), chanteur français, né à Bayonne en 1818. Comme son père, il était marin lorsque le directeur du Conservatoire de Toulouse, l'ayant un jour entendu chanter, fut frappé de la beauté de sa voix et lui proposa de l'initier aux éléments du solfége. Trois ans après, Junca était admis au Conservatoire de Paris (1836), d'où il sortit au bout de deux ans. Bientôt il débuta à Metz dans l'emploi de basse-taille, se fit successivement applaudir à Lyon, à Marseille, à Liége, à Bayonne, et revint en 1847 à Paris. Engagé à l'Opéra-National par Adam, Junca débuta à ce théâtre le 15 novembre 1847, jour de l'ouverture, par le rôle du roi, dans *Gastibelza*, opéra de M. Aimé Maillart. Il obtint beaucoup de succès comme chanteur, mais on trouva que son jeu laissait à désirer. Junca travailla avec zèle, et, lors de la reprise de *Félix*, opéra de Monsigny, la critique signala ses progrès comme acteur. Après la fermeture de l'Opéra-National, il se fit remarquer à l'Opéra-Bouffe-Français (salle Beaumarchais) dans la *Saint-André*. Quelques mois auparavant, il avait créé un rôle dans *Atala*, drame lyrique, paroles d'Alexandre Dumas fils. Engagé par Jules Seveste, lorsque l'Opéra-National devint le Théâtre-Lyrique, Junca fut alors un des plus fermes soutiens de la nouvelle entreprise : sa voix de basse étendue et sympathique, le mérite de sa méthode, l'intelligence de son jeu lui conquirent les sympathies et les applaudissements du public. En 1856, ce remarquable chanteur quitta le Théâtre-Lyrique, après y avoir obtenu de nombreux et brillants succès, et, depuis lors, il ne s'est plus fait entendre à Paris. Voici la liste des principaux rôles de Junca : Basile, du *Barbier de Séville* (à la reprise de cet opéra au Théâtre-Lyrique); la *Perle du Brésil*, de Félicien David; la *Butte des Moulins*, d'Adrien Boieldieu; Kadoor, de *Si j'étais roi*, d'Adolphe Adam; le commandeur, à la reprise du *Roi d'Yvetot;* les *Amours du Diable*, de Grisar; Bourdillat, dans le *Roi des Halles*, d'Adam; Mathéo, de la *Moissonneuse*, de Vogel; Ivan, d'*Elisabeth*, de Donizetti; Giroman, de la *Promise*, de Clapisson; *Schahababam II;* Robin, de *Robin des Bois;* Mama-Jumbo, de *Jaguarita*, etc.

« Etant au Conservatoire, dit M. Dufour, l'artiste aimait, quoique n'ayant aucune notion de dessin, à crayonner les sites maritimes au milieu desquels s'était écoulée son enfance. Ciceri vit quelques-uns de ces croquis informes, fut frappé des dispositions du jeune chanteur, et l'engagea à venir travailler à ses heures perdues dans son cabinet, aux Menus-Plaisirs. Depuis ce moment, Junca fit marcher de front la musique et la peinture... De nombreuses toiles l'ont posé dans le monde artistique comme un peintre distingué de marine et de paysage. »

JUNCAGO s. m. (jon-ka-go — du lat. *juncus*, jonc). Bot. Syn. de TRIGLOCHIN.

JUNCAIRE s. f. (jon-kè-re — du lat. *juncus*, jonc). Bot. Syn. d'ORTÉGIE.

JUNCARIA, ancienne colonie romaine en Espagne, dans les Pyrénées orientales, dont elle gardait le passage; elle protégeait la voie militaire, et communiquait par *Castulo* avec la colonie d'*Emporiæ*.

JUNCKER (Christian), philologue et historien allemand, né à Dresde en 1668, mort en 1714. Il fut successivement co-recteur du gymnase de Schleusingen, recteur des colléges d'Eisenach et d'Altenbourg. Juncker reçut le titre d'historiographe de la maison de Saxe, et devint membre de la Société royale de Berlin (1711). C'était un homme plein d'érudition, mais qui travaillait avec trop de précipitation. On lui doit un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *Annales curieuses du règne de l'empereur Léopold* (Leipzig, 1697); *Vita Lutheri* (Leipzig, 1699), ouvrage curieux; *Eléments d'histoire ecclésiastique jusqu'à l'an* 1710 (Leipzig, 1710, in-8°); *Théâtre général du monde* (Francfort, 1713, 2 vol. in-8°); *Instruction sur la géographie au moyen âge* (Iéna, 1712), ouvrage qui est très-estimé; *Lineæ primæ eruditionis universæ historiæ philosophicæ* (Altenbourg, 1714), etc. On lui doit en outre de nombreuses dissertations, des traductions allemandes d'ouvrages français et des éditions de classiques anciens.

JUNCKER (Johann), médecin allemand, né à Landorf en 1679, mort à Halle en 1759. Reçu docteur à Halle, il devint médecin du collége de cette ville en 1716, et professeur ordinaire de médecine à l'université en 1729. Pendant les longues années qu'il consacra à l'enseignement, il fut le principal propagateur de la doctrine de Stahl. Parmi ses ouvrages, écrits avec beaucoup de méthode et de clarté, nous citerons : *Conspectus medicinæ theoretico-practicæ* (Halle, 1718); *Conspectus chirurgiæ* (Halle, 1721); *Conspectus formularum medicarum* (Halle, 1723); *Conspectus therapiæ generalis* (Halle, 1725); *Conspectus chemiæ theoretico-practicæ* (Halle, 1730-1734, 2 vol.); *De myologiæ usu medico* (1730); *De variolarum pernicie* (1732, in-4°); *Conspectus physiologiæ medicæ et hygieines* (1735); *Conspectus pathologiæ* (1735); *De rationali expectatione et irrationali festinatione in febrium intermittentium curatione* (1742); *De nonnullis quæ vulgo contemni solent in medicinâ* (1745); *De morbis puerorum* (1746, in-4°); *De morbis juvenum* (1746); *De morbis virorum* (1748, in-4°), etc.

JUNCKÉRITE s. f. (jon-ké-ri-te — du nom de l'ingénieur français *Juncker*). Minér. Variété de fer carbonaté, trouvée dans les filons plombifères de Poullaouen, par le minéralogiste Paillette, qui l'a dédiée au directeur des usines métallurgiques de cette localité.

JUNCO s. m. (jon-ko — du lat. *juncus*, jonc). Ornith. Un des noms du moineau des joncs.

JUNCORUM SYLVA, nom latin du lac BIESBOSCH, en Hollande.

JUNCOSA (fra Joaquim), peintre espagnol, né à Cornudella, près de Tarragone, en 1631, mort à Rome en 1708. Après un début très-brillant, qui lui valut la protection du vice-roi de Sardaigne, il entra, en 1660, dans la chartreuse de la Scala-Dei, à Barcelone. Il continua dans ce monastère à s'adonner à la peinture et il entreprit la décoration du couvent qui l'avait accueilli. Palomino Velasco fait le plus grand éloge des grands portraits en pied représentant les moines les plus célèbres de la Scala-Dei, qu'il peignit dans la salle capitulaire, et des nombreuses fresques exécutées par lui dans cet immense édifice, notamment *Saint Bruno lisant sa règle à ses disciples*, son chef-d'œuvre. C'est encore de cette même époque que datent les quarante fresques, aujourd'hui détruites, qu'il peignit dans le monastère de Monte-Allegro. S'étant rendu à Rome, il y exécuta des œuvres importantes, puis revint en Espagne (1678) pour décorer l'ermitage de Notre-Dame-de-la-Miséricorde, près de Reuss, où il représenta les principaux traits de l'*Histoire de la Vierge*. La plupart de ces dernières fresques existent encore et donnent une très-haute idée de son talent. Plusieurs autres couvents du nord de l'Espagne conservent des peintures de Juncosa. Après avoir parcouru les plus célèbres abbayes, il revint à la Scala-Dei; mais son séjour n'y fut pas très-long. Forcé de quitter ce monastère à la suite de discussions avec ses supérieurs, il retourna à Rome et accepta du pape l'hospitalité dans un des couvents de la ville, où il mourut, le pinceau à la main.

JUNCOSA (DON José), peintre espagnol, cousin du précédent, mort vers 1705. Il était prêtre et prédicateur renommé, lorsque, poussé par son goût pour la peinture qu'il avait apprise dans sa jeunesse, il reprit les pinceaux et exécuta un nombre considérable de travaux qu'on trouve principalement répandus dans la Catalogne. On cite parmi ses meilleurs ouvrages la coupole de l'église de la Scala-Dei, à Barcelone, les *Mystères de la Vierge*, dans la cathédrale de Tarragone (1682), ses peintures du couvent de la Mercedad, etc. Il décora, de concert avec son cousin, l'ermitage de Notre-Dame-de-la-Miséricorde, près de Reuss, de 1678 à 1680. Ses tableaux sont exécutés d'une touche facile, mais ils n'ont ni le dessin correct ni le beau coloris de ceux de Joaquim Juncosa.

JUNDZILL (Stanislas-Boniface), naturaliste polonais, né dans le palatinat de Vilna en 1761, mort vers 1835. Il entra dans les ordres, se fit recevoir docteur en théologie et en philosophie, et devint professeur d'histoire naturelle à l'université de Vilna en 1792. De retour d'un long voyage scientifique, il créa à Vilna un jardin botanique et un musée d'histoire naturelle. Ce savant fut le premier qui classa la flore de son pays d'une façon vraiment scientifique. Outre de nombreuses dissertations, il composa des ouvrages très-estimés, notamment : *Description des végétaux de la Lithuanie, d'après le système de Linné* (1791, in-8°); *Des sources minérales et salées* (1792); *Botanique* (1799); *Zoologie* (1807-1813, 3 vol.); *Physiologie des plantes* (1818-1829), etc.

JUNG (Jean-Henri), également connu sous le nom de **Stilling**, écrivain allemand, né à Grund, près de Nassau, en 1740, mort à Carlsruhe en 1817. Son père, qui était à la fois tailleur et maître d'école, lui apprit son double métier. Etant entré ensuite comme commis chez un négociant, il consacra ses loisirs à la lecture. Auparavant, il avait trouvé chez son grand-père les œuvres de Paracelse et celles de Bœhme, qui n'avaient pas peu contribué à développer son goût pour le surnaturel, et à donner à son esprit la tournure mystique qu'il conserva toujours. Dans sa nouvelle situation, il trouva des livres plus raisonnables, dévora Milton, Klopstock, Leibnitz et apprit le grec. Son patron l'ayant engagé à étudier la médecine, il se mit immédiatement à l'œuvre, quoiqu'il fût déjà âgé de trente ans; il fut reçu docteur à Strasbourg, où il entra en relation avec Gœthe et Herder, puis se fixa à Elberfeld et acquit en peu de temps la réputation d'un excellent oculiste. Jung devint ensuite professeur d'économie industrielle à Heidelberg (1784), d'économie politique à Marbourg (1787), retourna en 1804 à Heidelberg, et finit par se fixer à Carlsruhe, où il reçut le titre de conseiller intime. Ceux de ses ouvrages où s'accusent le plus nettement les préoccupations mystiques, où l'on voit le mieux percer la croyance superstitieuse aux esprits, sont : les *Scènes du royaume des esprits* (1803); les *Théories de la science des esprits* (1808), suivies d'une *Apologie* (1809), où il se montre le précurseur des spirites modernes et d'Allan Kardec. Selon lui, les esprits de la terre sont en rapport avec ceux des autres planètes. Il est bon d'ajouter qu'il ne partageait aucun des défauts des *piétistes* : il était modeste et affable avec tout le monde, point médisant, et il croyait sincèrement à l'intervention divine dans les événements les plus insignifiants de